

De la fourche à la fourchette

Vision de l'agriculture de la Fédération romande des consommateurs

Mise à jour janvier 2023, première édition mai 2018



Introduction

Depuis des décennies, la FRC s'implique dans la politique agricole et s'exprime sur des sujets ayant trait à l'agriculture prioritairement en Suisse, mais avec un regard sur ce qui se passe ailleurs. Les consommateurs ont des attentes vis-à-vis du type de production qui devrait être à la base des denrées qu'ils retrouvent dans leur assiette, quel que soit le lieu de production. L'objectif de ce document est donc de retranscrire cette vision, tirée des différentes prises de position de la FRC et reflétant également l'objectif premier de la FRC qui est de permettre à chacun de consommer en toute sérénité et d'être informé pour pouvoir choisir en connaissance de cause. Pour répondre aux attentes des consommateurs, cette vision se doit donc d'être ambitieuse sans être irréaliste ou utopique.

Horizon temporel

Partant du constat que la situation actuelle de l'agriculture ne répond pas entièrement aux aspirations des consommateurs et que la politique actuelle ne s'oriente pas suffisamment vers une agriculture durable, les positions défendues par la FRC dans ce domaine reflètent les évolutions souhaitées dans ce domaine à moyen (2035) et long terme (2050). Leur réalisme doit donc être rapporté à cet horizon temporel.

Contexte

La vision de la FRC s'appuie également sur l'évolution de l'agriculture depuis le siècle passé: le modèle actuel n'existe pas depuis toujours, il n'est ni immuable ni pérenne. L'agriculture est en effet passée d'une économie rurale à une économie industrielle à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale. L'objectif aujourd'hui est de se tourner vers un modèle reflétant une économie durable. Cette évolution a déjà été initiée dans certains domaines, comme celui de l'énergie, et l'agriculture doit prendre le même chemin. Les efforts qu'elle fait, notamment en ce qui concerne les pesticides, dénotent une volonté d'évolution louable. Ils sont toutefois insuffisants au vu des défis auxquels est aujourd'hui confronté le secteur.

Vision générale

Le consommateur attend de l'agriculture une offre diversifiée correspondant à ses attentes pour des produits sains, frais, de qualité, de proximité, ayant du goût, accessibles à tous, produits dans le respect de l'environnement, des animaux et des conditions de travail des producteurs et de leurs employés, en Suisse comme à l'étranger.

Pour répondre à ces attentes mais aussi aux défis environnementaux actuels et à venir, la FRC estime qu'une véritable réforme du système vers davantage de durabilité est nécessaire. Sur le long terme, cela implique un modèle basé sur les principes de l'agroécologie, résilient aux changements climatiques, sans OGM, n'utilisant pas de pesticides de synthèse, basé sur des exploitations multifonctionnelles, de taille limitée, respectueuses des bêtes et de l'environnement, et produisant des denrées saines et goûteuses dont le prix est équitable pour le consommateur comme pour le producteur.

Réflexions clés autour de cette vision

Pour la FRC, les denrées alimentaires sont bien plus que des biens économiques: elles ont également une valeur culturelle et sociale. Notre association soutient donc la notion de souveraineté alimentaire comprise comme le «droit d'une population, d'une région ou d'un pays à définir ses politiques et stratégies agricole et alimentaire en matière de production, de distribution et de consommation». Ce principe étant aujourd'hui inscrit dans la Loi fédérale sur l'agriculture (art. 2, al. 4 LAgr), la FRC milite pour que les consommateurs puissent effectivement choisir les aliments selon leurs propres critères. Par conséquent, les règles de l'OMC devraient être adaptées à cette vision de la souveraineté alimentaire.

[Souveraineté alimentaire](#)

Une autre définition fondamentale soutenue par la FRC est celle de la sécurité alimentaire de la FAO, adoptée en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation. Ainsi, «la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active». Cette définition inclut donc la notion de préférences, ce qui implique que la production alimentaire doit répondre aux attentes des consommateurs.

[Sécurité alimentaire](#)

Le contexte suisse est toutefois particulier puisque le taux d'autoapprovisionnement n'y est que de 50%. Cette proportion est très basse en comparaison internationale. Elle implique qu'il n'est pas pertinent de raisonner comme un pays exportateur net. D'autant plus sachant que ce taux d'autoapprovisionnement est menacé par l'évolution démographique et la pression ou dégradation des sols. Or il est important de maintenir celui-ci, car c'est ainsi que le consommateur peut directement influencer la politique locale et, par-là, la manière dont est produit le contenu de son assiette. À l'inverse, cet objectif ne doit pas servir de justification à une intensification de l'agriculture au détriment de l'environnement et de la qualité des denrées.

[Production indigène à maintenir](#)

Ces dernières années, diverses affaires ont alimenté une certaine méfiance des consommateurs vis-à-vis des produits transformés en particulier (lasagnes à la viande de cheval, p. ex.). Elle a comme effet collatéral de renforcer l'attachement des consommateurs à des produits facilement traçables et donc de proximité. Parfois à tort, parfois à raison, ils sont perçus comme plus authentiques, plus sûrs, plus sains, meilleurs et plus écologiques. Les produits de l'agriculture suisse bénéficient donc d'une réputation positive auprès des consommateurs¹.

[Confiance des consommateurs dans les produits locaux](#)

Les témoignages des consommateurs reçus par la FRC confirment une forte demande pour des produits locaux, d'une part parce que la proximité de la production apporte effectivement davantage de garanties de transparence et de traçabilité, ensuite parce qu'ils sont souvent (perçus comme) plus écologiques;

[Soutien d'une agriculture de proximité](#)

¹ Preuves en sont la loi Swissness ou les labels régionaux développés par la grande distribution qui montrent l'importance que les consommateurs accordent à l'origine de leurs denrées alimentaires.

mais aussi parce que beaucoup sont très attachés au maintien d'une agriculture locale et souhaitent soutenir les paysans suisses².

C'est pourquoi, sans être favorable à la mise en place de nouvelles mesures protectionnistes, la FRC est très sensible aux décisions politiques – certains accords de libre-échange ou l'abandon de barrières tarifaires, p. ex. – lorsqu'elles mettent en danger le maintien d'une agriculture suisse diversifiée et proche des attentes des consommateurs.

Pas de suppression
des taxes
douanières

Dans sa «Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole» (2017), le Conseil fédéral proposait que la politique agricole 2022+ prévoie «de nouvelles étapes d'ouverture des marchés, qui devront être accompagnées de mesures de compensation étatiques modulées en fonction du degré d'ouverture du marché et des effets structurels»³. Bien que la FRC soit consciente – et le regrette – du fait que le système actuel de protection à la frontière soit un surcoût payé par les consommateurs qui ne finit que partiellement dans la poche des paysans (25-30%), elle estime dangereux de le supprimer et continuera à s'y opposer à l'avenir. Car bien que le système soit imparfait, le risque est réel de voir les producteurs perdre le peu de valeur qui leur revenait sans que les consommateurs voient d'amélioration au niveau des prix. C'est d'ailleurs le cas de l'ouverture du marché agricole de l'Autriche.

Un libre-échange accru dans ce domaine ne ferait que renforcer la pression exercée sur les producteurs suisses par des denrées importées de l'étranger à bas prix et produites selon d'autres normes. Une évolution fort peu propice au maintien d'une agriculture indigène, raison pour laquelle la FRC continue à s'engager pour que celle-ci ne soit pas menacée par de nouveaux accords de libre-échange.

La FRC s'est aussi déjà fortement engagée dans la mise en place de nouvelles mesures permettant de différencier les denrées étrangères produites dans des conditions contraires à la législation suisse et aux attentes des consommateurs, la déclaration des méthodes de production interdites en Suisse, p. ex. Ceci à la fois pour permettre au consommateur de choisir en connaissance de cause et à l'agriculture suisse de valoriser ses bonnes pratiques, notamment en matière de bien-être animal.

Soutien à la juste
différenciation des
produits suisses et
étrangers

Être attaché à l'agriculture suisse et aux produits locaux ne signifie pas pour autant que les conditions de production actuelles répondent aux aspirations des consommateurs. Ainsi, bien que les témoignages des consommateurs montrent qu'ils sont attachés à une agriculture de proximité, ils montrent également qu'ils sont souvent choqués par la réalité de cette production (*lire Bien-être animal, ci-après*) et appellent au changement de certaines pratiques (*lire Moins de pesticides et plus de contrôles, ci-après*).

Une agriculture
suisse qui ne
répond pas encore
aux attentes des
consommateurs

Pour une part, les consommateurs se sentent trompés du fait du hiatus entre l'image de l'agriculture que renvoie la grande distribution et la réalité des modes

² De nombreux témoignages sont notamment parvenus à la FRC à l'occasion du reportage de la RTS sur la détresse paysanne en 2017.

³ Conseil fédéral, *Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole*, 1^{er} novembre 2017, p. 80.

de production, particulièrement concernant l'élevage. Sur ce point, la FRC lutte pour une meilleure information des consommateurs et un encadrement du marketing, car cette image édénique ne peut pas correspondre à la réalité de la production, quelle qu'elle soit. Toutefois, cela n'empêche pas d'exiger que l'agriculture s'approche au maximum des attentes des consommateurs et que les modes de production fassent l'objet d'un étiquetage plus transparent. Car les consommateurs doivent pouvoir choisir en connaissant les modes de production (hors sol, plein air, accès au pâturage, etc.).

Pour la FRC, il est donc important de faire pression pour que l'agriculture s'améliore en ce qui concerne les éléments chers aux consommateurs.

Pour conserver la confiance des consommateurs, les paysans suisses doivent aussi s'adapter à leur demande croissante pour une production qui nuit le moins possible à l'environnement et qui est respectueuse des animaux. À ce sujet, l'étude de la Haute École de Lucerne⁴ sur les attentes de la population suisse par rapport à l'agriculture confirme que la population attend avant tout une exploitation écologique des surfaces et une production la plus naturelle possible des denrées alimentaires. La FRC défend ainsi une évolution de l'agriculture vers davantage de durabilité, particulièrement vers des produits plus naturels et plus transparents.

[La FRC défend une agriculture durable](#)

Par conséquent, la FRC milite aussi pour un modèle qui prend soin des sols et des ressources, particulièrement les ressources en eau. La bonne santé des sols est en effet indispensable au respect de la souveraineté alimentaire, à la disponibilité d'une eau potable propre et saine et au maintien des écosystèmes. Or elle est actuellement soumise à de nombreuses menaces provenant de plusieurs champs de l'activité humaine, dont l'agriculture⁵. Une partie des activités agricoles contribue en effet à dégrader la qualité des sols, notamment en accentuant les problèmes d'érosion, de compaction, d'apports de polluants (engrais minéraux, engrais de ferme et produits phytosanitaires), de perte de biodiversité et de drainages (perte de matière organique). D'où l'importance pour la FRC de renoncer à un modèle d'agriculture industrielle à la source de ces problématiques (*lire Repenser le modèle agricole*).

[Protection des ressources](#)

La FRC a justement soutenu la Politique Agricole 14-17 car elle permettait une meilleure prise en compte de l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Dans la même ligne, elle continue à soutenir les objectifs visés par les paiements directs, lesquels permettent de rétribuer les prestations d'intérêt public qui ne peuvent être couvertes par les prix obtenus par les producteurs dans les domaines de l'approvisionnement, du paysage, de la biodiversité ou du respect des animaux par exemple. Ces rémunérations complémentaires permettent de faire évoluer l'agriculture vers des standards de durabilité correspondant aux

[Soutien aux paiements directs intelligents](#)

⁴ Andreas Brandenburg, Dominik Georgi: *Die Erwartungen der schweizerischen Bevölkerung an die Landwirtschaft – Studie zuhanden des Bundesamtes für Landwirtschaft BLW*, Hochschule Luzern, août 2015.

⁵ L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE), a élaboré le rapport «Sols suisses - état et évolution 2017», rassemblant pour la première fois toutes les données et observations disponibles. Ce rapport a été publié le 30 novembre 2017.

attentes des consommateurs et aux tâches dévolues à une agriculture multifonctionnelle.

La FRC estime toutefois que les paiements directs ne soutiennent pas suffisamment l'agriculture durable et que les soutiens financiers pour des élevages industriels, l'utilisation de pesticides de synthèse ou une agriculture intensive doivent être supprimés. Par conséquent, elle estime que les paiements directs doivent à l'avenir être réservés aux mesures qui permettent l'évolution vers une agriculture véritablement durable.

À moyen terme, la FRC milite pour une agriculture ayant davantage recours aux méthodes alternatives pour garantir la bonne santé des plantes, utilisant le minimum de pesticides de synthèse nécessaires et pour l'interdiction des produits les plus problématiques dans tous les secteurs (terrains agricoles, publics et privés), à l'instar du glyphosate. À long terme, elle milite pour l'interdiction de l'utilisation des pesticides de synthèse dans l'agriculture et dans les autres secteurs.

[Moins de pesticides et plus de contrôles](#)

Le domaine des pesticides a connu des améliorations ces dernières années: c'est une excellente chose et la FRC salue les efforts des acteurs du monde agricole qui sont indispensables au maintien du contrat social avec les consommateurs. Toutefois, la réforme de l'agriculture ne va pas assez vite face à l'urgence environnementale et aux risques courus par la population (consommateurs comme agriculteurs).

La Confédération comme les milieux agricoles reconnaissent le problème. Cependant, si l'on regarde le plan d'action sur les produits phytosanitaires mis en place pour y remédier, on voit qu'il ne concerne que 55 substances actives sur les 436 homologuées, lesquelles ont été identifiées comme «présentant un potentiel de risque particulier». Or les récents retraits d'autorisation de produits pourtant largement utilisés (mancozèbe, chlorothalonil ou chlorpyrifos, p. ex.) montrent que la toxicité réelle d'un produit peut rester longtemps méconnue.

Le système d'homologation pose aussi problème. Ici, ce sont les entreprises qui mettent à disposition les données sur les produits à homologuer. Or elles ne prennent pas en compte les effets de substances sur le long terme et à de très faibles concentrations, ni l'effet cocktail, c'est-à-dire le fait que certaines peuvent devenir nocives ou gagner en nocivité en étant mélangées à d'autres. Seules certaines catégories de toxicité sont prises en compte: l'analyse des risques liés à la perturbation des systèmes endocriniens n'est, ainsi, toujours pas effective (même si elle est désormais exigée).

De plus, les coformulants intégrés aux pesticides ne font pas l'objet d'une homologation – alors qu'ils peuvent être toxiques eux-mêmes – et les interactions entre les adjuvants des pesticides et les substances actives ne sont pas non plus prises en compte, alors que cela peut renforcer la toxicité des produits. Évaluer les risques de ces produits sur ces bases lacunaires n'est donc pas suffisant. Il en résulte de plus en plus souvent des retraits d'autorisation après de nombreuses années d'utilisation lorsqu'on constate des effets nuisibles

mal estimés auparavant. De plus, l'homologation ne tient pas non plus compte de la longévité des métabolites dans l'environnement.

Dans ces conditions, réduire les substances autorisées est la seule manière d'abaisser le risque pour l'humain comme l'environnement. Raison pour laquelle la FRC défend une diminution des pesticides depuis de nombreuses années. Dans l'intervalle, la FRC milite non seulement pour que leur utilisation soit réduite au strict minimum, mais demande également la révision du processus d'homologation afin de garantir une plus grande transparence. Parallèlement, elle se bat pour que l'éventuel effet cocktail des résidus de pesticides soit étudié, notamment en ce qui concerne les substances considérées comme des perturbateurs endocriniens.

À cet égard, l'agriculture biologique étant la seule à exclure les pesticides de synthèse, la FRC estime que des mesures doivent être prises par la Confédération pour soutenir davantage les agriculteurs en phase de reconversion avec pour objectif d'accroître les surfaces exploitées en bio de manière conséquente à moyen terme. Toutefois, il faut veiller à ce que le prix à la consommation plus élevé de ces produits serve à mieux rémunérer le producteur et que cette marge ne soit pas captée par les intermédiaires. Une marge réduite permettrait également de rendre ces produits accessibles à davantage de consommateurs: un véritable enjeu pour que l'offre durable ne soit pas une option réservée à une frange de la population et pour que la demande, donc la production de produits bio, croisse. Il s'agit d'un véritable enjeu.

[Davantage de soutien pour l'agriculture biologique](#)

Actuellement, de plus en plus de variétés de légumes sur le marché sont la propriété d'un petit nombre de semenciers supranationaux et de plus en plus de plantes sont ainsi protégées par des brevets. Les maraîchers suisses, dépendants des choix de leurs fournisseurs pour leurs semences, sont par conséquent de plus en plus dépendants d'un secteur qui souffre d'une concentration croissante. Bien que la population ne soit pas favorable à la mainmise de l'industrie sur le brevetage du vivant, celui-ci est invisible pour le consommateur lorsqu'il fait ses achats. C'est pourquoi la FRC demande une traçabilité crédible des fruits et légumes, déjà au niveau des marchands de semences.

[Semences](#)

Seule la transparence sur la variété permet aux consommateurs de choisir leurs fruits et légumes en connaissance de cause. La FRC défend également une agriculture qui n'est pas dépendante des semences des multinationales, afin de favoriser plus de diversité et d'encourager la production artisanale et locale de semences.

La FRC soutient le maintien d'une recherche agronomique publique forte dont les ressources seraient avant tout allouées aux projets orientés vers des solutions permettant la transition écologique et l'adaptation de l'agriculture au dérèglement climatique. Elle estime indispensable que les moyens alloués aux différents centres d'Agroscope soient maintenus, sans quoi l'indépendance de l'agriculture vis-à-vis des multinationales de l'agrochimie et des semences serait menacée. Elle défend ainsi l'augmentation des moyens alloués à la recherche publique, particulièrement pour maintenir une sélection conventionnelle de

[Recherche agronomique](#)

semences et étudier les modèles agroécologiques ainsi que les alternatives à l'utilisation de pesticides dans l'agriculture.

Dans sa réflexion sur le modèle agricole souhaité pour répondre aux défis actuels, la FRC estime que la Loi sur le génie génétique (LGG) doit encadrer toutes les techniques de génie génétique, y compris les nouvelles dites d'«édition génomique» – mutagénèse dirigée, p. ex. – ainsi que leurs produits. D'une part, une telle régulation permet de respecter la liberté de choix des consommateurs, puisqu'elle implique l'évaluation des risques, la traçabilité et l'étiquetage en tant qu'OGM des produits issus de l'édition génomique ou d'autres techniques. Une condition sine qua non pour que le consommateur et le producteur puissent faire un choix en connaissance de cause.

Une agriculture
sans génie
génétique

D'autre part, ces techniques sont jeunes et leurs risques encore peu connus, raison qui justifie d'appliquer le principe de précaution selon la LGG. Un tel principe n'empêche pas de poursuivre la recherche, mais l'oblige à faire l'objet d'une procédure d'autorisation par étapes (*step-by-step*), laquelle est nécessaire à l'acquisition des connaissances qui manquent à l'heure actuelle. L'édition génomique est d'ailleurs déjà encadrée dans le domaine médical où est pratiquée une évaluation des risques approfondie comprenant des études de longue durée. Sachant qu'en agriculture les organismes édités sont libérés dans des écosystèmes complexes, une telle évaluation est d'autant plus nécessaire. Ceci n'est possible que si l'édition génomique est régulée selon la LGG.

Pour la FRC, la déclaration des produits issus de ces techniques de modification génétique est indispensable, sachant que la grande majorité des consommateurs en Suisse se méfie des OGM dans l'alimentation⁶. Ceci pour des raisons diverses: certains s'inquiètent pour leur santé, n'étant pas convaincus par l'innocuité des produits ou méfiants vis-à-vis de ce qui n'est pas considéré comme naturel, d'autres s'opposent à la dissémination de ces organismes dans l'environnement via les plantes ou les animaux, d'autres encore ne sont pas en accord avec le modèle d'agriculture qui sous-tend l'utilisation d'OGM dans le domaine végétal ou animal ou alors ne sont pas convaincus qu'ils offrent des progrès à long terme par rapport à la sélection conventionnelle. Le débat est donc complexe.

De son côté, la FRC relève qu'aucun des OGM développés jusqu'à ce jour – y compris ceux issus des nouvelles méthodes – ne permet à leurs promoteurs de tenir les promesses concernant notamment la possibilité de disposer de variétés résistantes à la sécheresse ou nécessitant un moindre usage de pesticides. Ils sont de plus adaptés à une agriculture intensive et pas à l'agriculture suisse, ceci alors qu'il serait justement nécessaire de sortir de ce modèle productiviste irrespectueux de l'environnement, des sols et de la biodiversité. Les expériences passées rendent également méfiant, puisque les OGM développés jusqu'ici n'ont amené aucune solution durable en raison du développement de résistances par les microorganismes, les insectes et les plantes nuisibles.

Se pose aussi la question de la coexistence entre cultures OGM et non-OGM sur un aussi petit territoire que la Suisse. Suite au rapport de 2016 du Conseil

⁶ À ce sujet, voir les [Enquêtes Omnibus 2011, 2015 et 2019 de l'OFS](#).

fédéral concernant le rapport coût-bénéfice des OGM⁷, en était ressorti le fait qu'une coexistence ne serait ni concurrentielle ni compatible avec le maintien des valeurs de l'agriculture suisse, et qu'elle entraînerait des pertes financières pour les agriculteurs. On peut donc légitimement douter que la situation ait fondamentalement changé, même si les techniques de génie génétique ont évolué. D'autant qu'une dissémination dans l'environnement impliquerait *de facto* la disparition des modèles biologique et conventionnel sans OGM. De ce fait, la FRC soutient également le moratoire actuel sur les OGM et s'oppose ainsi à l'utilisation d'organismes ou plantes génétiquement modifiés par l'agriculture suisse, que ceux-ci soient issus des anciennes ou des nouvelles techniques de génie génétique.

De plus en plus de consommateurs sont choqués des conditions dans lesquelles vivent les animaux d'élevage. Plusieurs scandales liés aux porcheries du canton de Vaud en 2017 ont suscité de nombreuses critiques. Pourtant, certaines des exploitations pointées du doigt respectaient les normes. Ces affaires ont démontré que si de nombreux clients achètent encore la viande produite dans des conditions jugées inacceptables, c'est bien par méconnaissance.

[Bien-être animal](#)

Loin de demander que les élevages correspondent aux belles images publicitaires de la grande distribution, la FRC milite pour que le nombre d'animaux autorisés dans chaque exploitation soit limité: elle lutte pour que la Politique agricole ne soutienne pas l'agrandissement à outrance des petites exploitations et par là l'industrialisation de la production. Afin d'améliorer à terme le bien-être animal dans les fermes, il est également indispensable de favoriser une transparence accrue des conditions d'élevage et de mettre en place un étiquetage transparent des modes de production permettant aux consommateurs de faire un choix éclairé selon les critères qui leur importent.

La revendication pour des exploitations de taille limitée avec un petit nombre d'animaux qui ne soient pas basées sur des objectifs de performance à outrance permet aussi de favoriser une utilisation moindre d'antibiotiques, sujet qui revêt une importance majeure aujourd'hui avec le développement préoccupant de bactéries multirésistantes. Limiter l'élevage industriel permet en effet d'observer et de soigner chaque animal afin d'éviter les usages préventifs d'antibiotiques qui favorisent le développement de germes résistants. Dans ce cadre, la FRC estime que le recours aux antibiotiques sensibles en médecine vétérinaire doit être soumis à des conditions encore plus strictes qu'aujourd'hui, voire interdit. Elle revendique également que les incitations financières à prescrire des antibiotiques soient supprimées.

[Utilisation des antibiotiques](#)

On pourrait opposer à cette vision de l'agriculture les chiffres du tourisme d'achat qui sont importants et ont augmenté suite à l'abandon du taux plancher entre le franc suisse et l'euro. C'est une réalité qu'il convient de considérer. Il est vrai que le consommateur-citoyen suisse se contredit régulièrement: d'un côté, toutes les votations sur l'agriculture témoignent de son attachement à celle-ci, de l'autre, les chiffres montrent que de plus en plus de personnes traversent la frontière pour faire leurs achats. Le manque de cohérence est patent. Toutefois, si l'on s'attache uniquement aux chiffres concernant l'alimentation, ceux-ci témoignent

[Tourisme d'achat et flot de cherté](#)

⁷ Conseil fédéral, [Rapport sur les coûts-bénéfices des OGM](#), 2016.

au contraire d'une certaine stabilité (hors période Covid de fermeture des frontières au premier semestre 2020) et surtout d'un pourcentage peu élevé de dépenses faites à l'étranger (2% environ des achats alimentaires totaux en moyenne)⁸.

De plus, la raison principale de ce tourisme d'achat repose sur les prix inférieurs pratiqués à l'étranger et donc sur l'îlot de cherté de la Suisse. C'est pourquoi la FRC estime qu'il faut avant tout agir sur les marges des transformateurs et distributeurs et discuter d'une baisse des prix basée sur la réduction de ces marges. Un point conforté par les deux récentes enquêtes sur les marges dans le domaine des produits laitiers⁹ et du maraîchage¹⁰ ayant démontré que celles-ci sont exagérément élevées et ne bénéficient ni aux producteurs ni aux consommateurs.

En revanche, les réductions de prix ne doivent pas concerner le revenu de l'agriculteur. En effet, les témoignages des consommateurs concordent avec l'étude menée par l'Université de Neuchâtel en 2012 auprès des membres de la FRC: 82% des sondés sont prêts à payer un produit d'origine suisse plus cher, mais uniquement si la différence va dans la poche du producteur. Le succès des labels équitables en Suisse en témoigne, de même que la question du prix du lait: les consommateurs sont très sensibles à la juste rémunération du producteur. C'est pourquoi la FRC défend des prix liés aux coûts de production pour assurer un prix équitable aux producteurs comme aux consommateurs, ce qui passe par une transparence accrue des marges des transformateurs et distributeurs. Le soutien aux paysans doit aller aux paysans, pas aux intermédiaires.

Rémunération
équitable
des producteurs

Au final, le but de la production agricole doit être de permettre aux consommateurs d'avoir accès à une alimentation saine, sûre, abordable et correspondant à leurs préférences. Ils ont le droit d'attendre que les modes de production ne diminuent pas la valeur nutritive intrinsèque des aliments. Les consommateurs doivent pouvoir disposer d'informations honnêtes et transparentes pour leur garantir qu'ils ne sont pas trompés sur la qualité d'un produit et pour leur permettre de choisir en connaissance de cause. Seule une information claire en matière de santé, de composition, de mode de production et d'origine permet aux consommateurs d'effectuer des choix éclairés et responsables.

Denrées
alimentaires
sûres et adaptées
aux besoins des
consommateurs

Parallèlement, les attentes des consommateurs ne pourront être satisfaites que si le système agricole est pérenne sur le long terme. Pour cela, il est indispensable que celui-ci s'adapte aux nouveaux défis posés par le dérèglement climatique, mais aussi que le modèle lui-même soit remis en question. En effet, les systèmes agricoles et alimentaires sont à la fois victimes et acteurs du changement climatique et ont un impact environnemental majeur.

Repenser le
modèle agricole

Comme en témoignent les indicateurs des objectifs environnementaux de l'agriculture, les objectifs dans le domaine des ressources naturelles et de l'écologie n'ont pas été atteints: «Dans les domaines de la pollution de

⁸ OFAG, [Rapport spécial sur certains marchés agricoles et alimentaires suisses](#), 2020, p.19.

⁹ FRC, [Décryptage des marges: la rentabilité avant tout](#), 24 juin 2022.

¹⁰ FRC, [Omerta dans le maraîchage: les raisons de la colère](#), 5 octobre 2022.

l'environnement par l'azote et le phosphore occasionnée par l'agriculture, peu de progrès ont été accomplis depuis le tournant du millénaire. Dans le domaine de la biodiversité, malgré une augmentation de la participation aux programmes de promotion, le recul de la biodiversité n'a pas pu être enrayé. Il faut impérativement remédier à cette situation.»¹¹

Dans ce contexte, les principes de l'**agroécologie** commencent à faire leur chemin et mériteraient davantage d'attention de la part des autorités, milieux agricoles et recherche publique suisses. Cette notion fait partie intégrante de la vision commune de la FAO pour une alimentation et une agriculture durables. «Plutôt que d'ajuster les pratiques des systèmes agricoles non durables, l'agroécologie vise à transformer les systèmes alimentaires et agricoles, en s'attaquant de manière intégrée aux causes profondes des problèmes et en fournissant des solutions globalistes qui s'inscrivent dans la durée.»¹²

La FAO n'est pas seule à défendre cette approche face aux limites de nos systèmes agricoles et alimentaires. Une récente étude du CNRS¹³ a notamment démontré le potentiel de l'agroécologie pour nourrir l'Europe en 2050. Selon cette étude, l'application de ces principes permettrait de se passer des engrais azotés de synthèse comme des pesticides grâce à la généralisation de rotations de cultures longues et diversifiées intégrant des légumineuses fixatrices d'azote. Grâce aux deux autres leviers que sont le changement de régime alimentaire – avec une consommation moindre de produits animaux – et le rapprochement entre culture et élevage pour un recyclage optimal des déjections animales, il serait possible de nourrir la population attendue en 2050 en Europe tout en diminuant largement la pollution des eaux et les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture.

La FRC estime donc que la promotion des systèmes de culture agroécologiques doit désormais faire partie des priorités.

¹¹ OFAG, *Rapport explicatif de la consultation relative à la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+)*, 2018, p. 19.

¹² FAO, *Les 10 éléments de l'agroécologie - Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*, <http://www.fao.org/3/i9037fr/i9037FR.pdf>, p. 2.

¹³ BILLEN Gilles et al., *Reshaping the European agro-food system and closing its nitrogen cycle: The potential of combining dietary change, agroecology, and circularity*, One Earth, 18 juin 2021, <http://www.cnrs.fr/fr/une-agriculture-biologique-pour-nourrir-leurope-en-2050>.